



Risque pour un téléchargement

Par **skymoi**, le 16/12/2009 à 19:46

Bonjour,

Tout d'abord merci à ceux qui animent ce forum et qui doivent surement aider de nombreuses personnes.

Ma question est liée à un gros problème d'Internet actuellement. Il y a plusieurs semaines je téléchargeais une vidéo grâce au logiciel eMule (peer 2 peer), et j'ai eu la désagréable surprise de tomber sur une vidéo pedopornographique... Je l'ai évidemment tout de suite supprimée, mais je n'ai malheureusement pas eu le réflexe de la dénoncer auprès de la gendarmerie. Je dois de plus ajouter que cette désagréable surprise m'était déjà arrivée il y a un peu moins d'un an.

Aussi ma question est de savoir si j'encours des risques ? Si c'est le cas que dois-je faire pour m'en prémunir ?

Cordialement.

Par **Corentin**, le 16/12/2009 à 23:13

Bonjour,

Vous n'encourez rien, tant que ce téléchargement est involontaire. Si en plus le titre de la vidéo etc ne permettait pas d'envisager votre triste découverte, vous avez des éléments pour vous. De plus vous l'avez immédiatement supprimée. Il y a absence d'intention, donc une infraction pénale ne serait pas caractérisée.

Les réseaux de peer to peer sont en l'état actuel des choses peu surveillés, et les gendarmes traquent la pédopornographie principalement directement sur des sites et forums en ligne (et pas vraiment via des vidéos de P2P, car plus compliqué).

Vous n'êtes certainement pas le seul à être tombé dans le panneau si la vidéo portait un mauvais titre ou autre. Donc pas de risque.

Pour le signalement :
internet-signalement.gouv.fr

Soyez plus vigilants dans vos téléchargements et dormez sur vos deux oreilles,

Cordialement,

Par **skymoi**, le **17/12/2009** à **20:31**

Bonjour,

Je vous remercie pour cette réponse cette rapide !

Cela me rassure quelque peu, bien que la simple idée de devoir éventuellement un jour me justifier pour ce téléchargement me fasse froid dans le dos ! Mais bon, je suppose après tout que si les gendarmes avaient voulu me demander des explications, cela ne leur aurait pris que quelques jours avant qu'ils fassent une descente chez moi (il ne leur faut pas un an je suppose ?!) !

Cordialement.